



Salaires et revenus

En 2020, salaire net moyen de 2 639 euros par mois dans la FPE

Fin 2020, la fonction publique de l'État (FPE) emploie 2,2 millions d'agents civils pour un total de 2,0 millions d'équivalents temps plein (EQTP) – hors apprentis. Sur la base de l'effectif en EQTP, 76,8 % sont salariés des ministères ; les 23,2 % restants le sont des établissements publics administratifs. La part de fonctionnaires (en EQTP) s'élève à 73,1 %.

Tous statuts confondus, le salaire net moyen en EQTP des salariés civils de la FPE s'élève à 2 639 euros par mois en 2020, en hausse de 1,4 % sur un an en euros courants et de 1,0 % en euros constants.

Le salaire net des fonctionnaires s'élève à 2 823 euros (+ 1,1 % en euros constants) et celui des non fonctionnaires à 2 139 euros (+ 0,8 %). Parmi les fonctionnaires de la FPE, ceux de catégorie C ont perçu en moyenne 2 052 euros (+ 1,3 %) ; ceux de catégorie B, 2 563 euros (+ 1,4 %) et ceux de catégorie A, 3 049 euros (+ 0,8 %). Le salaire net moyen des enseignants est de 2 700 euros (+ 0,9 %) et celui des non-enseignants de 2 586 euros (+ 1,0 %).

Toujours en 2020, le salaire net en EQTP des femmes dans la FPE s'élève en moyenne à 2 485 euros par mois, alors que celui des hommes est de 2 885 euros. Cette situation s'explique par le fait que les femmes occupent plus souvent les postes les moins rémunérateurs : « *Parmi les 10 % des salariés les moins rémunérés, 73 % sont des femmes* ». En outre, « *les femmes ont plus fréquemment des parcours professionnels comportant des périodes de travail à temps partiel ou des interruptions de carrière qui pèsent sur leurs trajectoires salariales* ».

Source : Romain Bour (Insee) et Gwendoline Volat (Direction générale de l'administration et de la fonction publique), « Les salaires dans la fonction publique de l'État – En 2020, le salaire net moyen augmente de 1,0 % en euros constants », *Insee Première* n° 1914 de juillet 2022.



LES SALAIRES DANS LA FONCTION PUBLIQUE DE L'ÉTAT
En 2020, le salaire net moyen augmente de 1,0 % en euros constants
Insee Première n° 1914 • juillet 2022

En 2020, le salaire net de la fonction publique de l'État (FPE) par équivalent temps plein (ETP) a augmenté de 1,4 % en euros courants et de 1,0 % en euros constants. Cette hausse est due à la hausse des salaires de base et à la prise en compte des primes et des avantages sociaux. Le salaire net moyen des fonctionnaires est de 2 823 euros (+ 1,1 % en euros constants) et celui des non-fonctionnaires de 2 139 euros (+ 0,8 %).

En 2020, le salaire net moyen des fonctionnaires de la FPE est de 2 823 euros (+ 1,1 % en euros constants) et celui des non-fonctionnaires de 2 139 euros (+ 0,8 %). Parmi les fonctionnaires de la FPE, ceux de catégorie C ont perçu en moyenne 2 052 euros (+ 1,3 %) ; ceux de catégorie B, 2 563 euros (+ 1,4 %) et ceux de catégorie A, 3 049 euros (+ 0,8 %). Le salaire net moyen des enseignants est de 2 700 euros (+ 0,9 %) et celui des non-enseignants de 2 586 euros (+ 1,0 %).

En outre, « les femmes ont plus fréquemment des parcours professionnels comportant des périodes de travail à temps partiel ou des interruptions de carrière qui pèsent sur leurs trajectoires salariales ».

En téléchargement avec : PDF Adobe



Gérontologie

En Ehpad, des résidents de plus en plus âgés et dépendants

Tous les quatre ans, la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) réalise une enquête par questionnaire, en ligne, auprès des établissements d'hébergement pour personnes âgées. L'étude porte sur les caractéristiques et l'activité des établissements, le personnel qui y travaille et les résidents qui y sont accueillis.

Les deux dernières enquêtes datent de fin 2015 et de fin 2019 – donc avant le début de la crise sanitaire liée au Covid-19. Dans



ÉTUDES et RÉSULTATS
Des résidents de plus en plus âgés et dépendants dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées
Premiers résultats de l'enquête EHPA 2019

En France, fin 2019, 750 000 personnes étaient hébergées en établissement d'hébergement pour personnes âgées et vivent, soit 70 % des personnes de 75 ans ou plus et un peu moins d'un tiers de celles de 85 ans ou plus. Cette situation est en lien avec l'espérance de vie, l'augmentation de la durée de vie en dépendance et la hausse du nombre de personnes âgées accompagnées.

Les résidents sont de plus en plus âgés mais le vieillissement continue : le moitié plus de 85 ans, soit 27 % des résidents en 2019, contre 20 % en 2015. Les personnes âgées de 75 ans ou plus sont de plus en plus dépendantes : 82 % sont classées en G1 à G4 en 2019, contre 62 % en 2015 et 57 % en 2011. Parmi les 750 000 résidents, 200 000 souffrent d'une maladie neurodégénérative (ND), une proportion très légèrement plus faible qu'en 2015.

La prévalence des établissements d'hébergement pour personnes âgées est en recul depuis 2011. Un quart des personnes accueillies au 31 décembre 2019 sont amputées au cours de l'année. 82 % des résidents de fin de vie ont été accueillis dans un établissement de santé ou d'un autre établissement d'hébergement. Les deux tiers des décès correspondent à des décès. Un tiers des personnes ayant rejoint un établissement en 2019 est, quant à elle, décédée.

En téléchargement avec : PDF Adobe

Études et Résultats n° 1237 de juillet 2022, Angélique Balavoine (Drees) livre les premiers résultats de l'enquête de 2019 ⁽¹⁾. Au 31 décembre 2019, l'auteure estime à 730 000 le nombre de résidents en établissement, dont 594 700 en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et 99 600 en résidence autonomie (précédemment foyer-logement). Dans un souci de lisibilité, nous retenons ici les seules informations relatives aux Ehpad.

Dans cette catégorie d'établissement, si l'on retient l'ensemble des résidents (en hébergement permanent ou temporaire), le plus grand nombre est en Ehpad privés à but non lucratif (29,4 %), puis en Ehpad publics non hospitaliers (27,6 %), en Ehpad privés à but lucratif (21,8 %), enfin en Ehpad publics hospitaliers (21,2 %).

Par rapport à 2015, le nombre de résidents en Ehpad a augmenté de 9 200 (+ 1,6 %). Fin 2019, sur 100 places installées en Ehpad, on compte 97 résidents présents, tout comme fin 2015. Les Ehpad accueillent les résidents les plus âgés. L'âge médian est de 88 ans et 7 mois. Toujours en 2020, 41,4 % des résidents ont 90 ans ou plus ; 40,2 % ont de 80 à 89 ans ; 18,4 % ont moins de 80 ans.

Les résidents sont de plus en plus dépendants, notamment du fait de la baisse du nombre de personnes âgées peu ou pas dépendantes accueillies en Ehpad. Le GMP ⁽²⁾ passe ainsi de 696 en 2015 à 705 en 2019. Plus de la moitié des résidents (54 %, comme en 2015) y sont très dépendants (GIR 1 ou 2). La progression de la dépendance au fil du temps concerne tous les âges. Si les résidents les plus jeunes sont nettement moins nombreux à souffrir de troubles moteurs, ils sont plus souvent touchés que les autres par des problèmes de cohérence.

En 2019, quelque 233 000 résidents souffrent de la maladie d'Alzheimer au sein des Ehpad (39 % des personnes ac-

cueillies). Cependant, en Ehpad, seuls 14 % des résidents sont accueillis dans une unité spécifique (11 % en 2015). Près de 5 % des résidents sont, de plus, accompagnés en pôle d'activités et de soins adaptés (Pasa) ou en unité d'hébergement renforcé (UHR).

On entre en Ehpad à près de 86 ans en moyenne

Au cours de l'année 2019, environ 253 500 personnes ont intégré un Ehpad. Leur âge moyen est de 85 ans et 11 mois. Pour Angélique Balavoine, « le recul de l'âge à l'entrée en établissement est en partie dû aux mesures de politiques publiques encourageant le maintien des personnes âgées à domicile, mais il traduit aussi pour partie le vieillissement de la population, plus rapide que le nombre de places créées. Les personnes âgées entrent par ailleurs en institution à des niveaux de dépendance plus élevés qu'auparavant ».

En 2019, 51 % des personnes rejoignant un Ehpad viennent de leur domicile. Par rapport aux autres types d'établissement, il est plus fréquent que les résidents en Ehpad arrivent d'un service de suite et de réadaptation, d'une unité de court séjour ou d'un autre Ehpad.

Pour les Ehpad, dans 72,5 % des cas, le délai d'attente entre la réception du dossier d'admission et l'entrée en établissement ne dépasse pas deux mois (contre 69,1 % en 2015)... En moyenne, les résidents sortis en 2019 d'un Ehpad ont passé deux ans et cinq mois dans l'établissement. Toutefois, la moitié des « sortants » y ont passé moins d'un an et un mois.

En Ehpad, sur les 237 700 sorties enregistrées en 2019, que ce soit en hébergement permanent ou temporaire, 69 % sont dues à un décès. Les autres sorties correspondent à des transferts vers un autre établissement, ou bien à un retour vers le domicile personnel ou celui d'un proche.

La pensée hebdomadaire

« Il y a une anomalie. Dans tout pays parlementaire, Emmanuel Macron rassemblant 245 députés, à peu près 42 % des sièges, serait partout considéré comme le grand vainqueur. Le camp qui arrive avec un tel résultat est en position de force pour constituer une coalition. Ce qui est frappant, c'est peut-être une déformation du prisme médiatique, c'est qu'Emmanuel Macron est considéré comme ayant subi un revers. »

Richard Werly, journaliste franco-suisse, « Difficile de dire aux Français que l'État est obèse » (grand entretien), Ouest-France des 6-7 août 2022.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jeudi 8 septembre 2022, de 18 h à 20 h

Maison de quartier des Fourches – 1 place Pasteur, à Laval (salle au 1^{er} étage)

La population mayennaise devait s'envoler pour atteindre les 340 000 habitants en 2050... Elle stagne aujourd'hui autour de 307 000 habitants.

La population « très âgée » va considérablement augmenter dans les décennies à venir... alors que les naissances risquent de diminuer, et donc le nombre de jeunes et, à terme, la population en âge de travailler.

**Qu'en est-il réellement ?
Comment la Mayenne peut-elle anticiper, s'adapter ?**



Comprendre pour agir...
La Mayenne :
où en est-elle et où va-t-elle ?

Jeudi 8 septembre 2022, de 18 h à 20 h
Maison de quartier des Fourches
1 place Pasteur, à Laval (salle au 1^{er} étage)

(1) – « Des résidents de plus en plus âgés et dépendants dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées – Premiers résultats de l'enquête EHPA 2019 » (8 pages).

(2) – Le GIR moyen pondéré (GMP) traduit le niveau de dépendance moyen des résidents d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées. Plus ce GMP est élevé, moins le niveau d'autonomie des personnes âgées est important. Le GIR (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Il est calculé à partir de l'évaluation effectuée à l'aide de la grille Aggir. Il existe six GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 le plus faible.